

# A mon amie voici le jour aimable

085\_01\_2024\_0136  
EA-00471

A mon amie voici le jour aimable  
C'est aujourd'hui que Dieu comble mes vœux  
Par les liens sacrés du mariage  
C'est son pouvoir qui doit de rendre heureux

En épousant la beauté si touchante  
Pour toi mon cœur ont est rempli de joie  
Tu as fait choix d'une épouse charmante  
C'est Dieu vraiment qui s'est mêlé pour toi

Oh toi l'époux de cette aimable belle  
Depuis longtemps tu soupirais ses pas  
Jure lui donc devant toute ta famille  
De lui tenir la joie que tu lui dois

Oh toi l'épouse de cet amant fidèle  
C'est aujourd'hui qu'il te prend pour épouse  
Jure lui donc un amour éternel  
Et soit lui donc fidèle pour toujours

Et vous parents d'un couple si aimable  
C'est aujourd'hui que Dieu uni les cœurs  
Ne troublez pas un aussi bon ménage  
Afin qu'ils soient toujours dans le bonheur

Vous jeunes gens l'amitié vous engage  
A vous aimer vous aimer tendrement  
Si l'on vous voit prospère en ménage  
Oh que de joie auront tous vos parents

En recevant ce bouquet éternel  
Entrelacé de fleurs d'oranger  
Là vous voyez qu'il faut être fidèle  
Au tendre époux qui saura vous aimer

Fais le bonheur à celle qui t'est chère  
Ton cœur le doit et ne soit pas jaloux  
Ce vice affreux si commun sur terre  
Fait le tourment des amants des époux

Reçois mon cœur et n'en reçois pas d'autre  
Il est à toi je ne prétends plus rien  
Mais si j'apprends que tu en aimes d'autres  
Tout aussitôt je reprendrai le mien

Bonne santé la joie et la sagesse  
Joie et santé vous soit longtemps donnée  
Et longues années au loin de la tristesse  
Voilà les vœux que j'ai formés pour vous

Que vous offrir pour tant de politesse  
Chers compagnons moi que je n'ai plus rien  
Mon amitié et toute ma tendresse  
A une épouse tout cela appartient

Et ce gâteau peut vous être agréable  
Recevez-le avec les mêmes vœux  
En même temps jeunesse trop aimable  
Avec regret je vous fais mes adieux

0065\_1956\_penisson\_adele  
manuscrit Adèle Penisson, Saint-Jean-de-Monts, 1922  
saisie Jean-Pierre Bertrand